

HANDICAP PSYCHIQUE ET REINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Données de la recherche et implications sur les pratiques d'accompagnement

2355



Retourner au module de recherche

La notion de handicap psychique s'est imposée en France depuis la loi du 11 février 2005. Elle renvoie aux conséquences de la maladie mentale sur les activités et la vie quotidienne d'une personne, ainsi qu'au désavantage social qui en résulte. Elle requiert la prise en compte de dimensions autres que celles traditionnellement considérées en psychopathologie (la symptomatologie, les troubles cognitifs). Nous nous focaliserons sur les pratiques de soutien à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap psychique.

Les données de la recherche contemporaine dans ce domaine conduisent à une évolution des pratiques que nous décrirons, en particulier dans l'accompagnement vers l'emploi. La perspective du rétablissement dans une vie active et sociale illustre également cette évolution dans les objectifs de l'accompagnement et par conséquent aussi, dans les principes qui guident cette pratique.

En prélude à la formation

FORMATION RÉALISABLE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

Contact : Lydie AUGUSTIN - Assistante de formation
Andesi sur sites

l.augustin@andesi.asso.fr

Les + de la formation

Ce module peut être réalisé en formation Intra, dans votre structure

PROFIL STAGIAIRE

PRE-REQUIS : Ces stages s'adressent plus spécialement aux travailleurs sociaux mais ils sont ouverts également aux cadres qui veulent travailler sur les nouvelles modalités d'interventions auprès des usagers.

APTITUDES : en lien avec les prérequis

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Comprendre la différence entre la maladie mentale et le handicap qui en résulte en termes de limitations d'activités et de désavantage social
- Savoir accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de réinsertion
- Connaître les principales dimensions à prendre en compte pour évaluer le handicap psychique
- Découvrir et faire découvrir la possibilité de se rétablir dans une vie active et satisfaisante, en dépit de troubles résiduels, voire d'une maladie psychique chronique
- Appréhender les déterminants du potentiel de réinsertion professionnelle
- Repérer et promouvoir les ressources permettant aux personnes de s'engager et de progresser dans leur démarche de rétablissement

PROGRAMME

- Définition de la notion de handicap psychique et examen des principales conceptions du handicap (la conception bio-médicale, la conception sociale, la conception centrée sur les possibilités de dépassement du handicap, la conception politique comme différence)
- Les enjeux et la nécessité de l'évaluation du handicap psychique
- La question de la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique sera privilégiée. Les déterminants de la réinsertion professionnelle, se dégageant des recherches empiriques dans ce domaine, mais aussi de l'expérience de terrain
- Introduction à la perspective du rétablissement et aux changements de regard et de priorité qu'elle implique
- Initiation aux principes et aux techniques de la réhabilitation psychosociale

CONTACTS

Inscription Formations Perfectionnement,
Séminaires et Formations supérieures
inscription@andesi.asso.fr

Pour réaliser cette formation dans votre établissement :
Lydie AUGUSTIN
Assistante de formation Andesi sur sites
l.augustin@andesi.asso.fr

les acteurs de
la compétence

S'INSCRIRE

Comment
financer votre
formation

Demander un
devis

COÛT

Nous contacter

DURÉE

Nous contacter

DATE(S)

Nous contacter

INTERVENANT.E.S



01 46 71 71 71
info@andesi.com

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentiel Distanciel Hybride

Méthodes pédagogiques participatives (travaux en sous-groupe, entraînements...)
Apports de connaissances théoriques et illustrations avec des cas pratiques

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire. Il vise à identifier ses attentes de formation et ses connaissances du sujet.

En complément d'un échange intervenant-stagiaire à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction sera adressé à chacun.

A six mois, le stagiaire est sollicité pour évaluer l'impact de la formation sur ses pratiques.

VALIDATION/CERTIFICATION

Une attestation de formation est délivrée en fin de formation par l'Andesi.

LIEU DE FORMATION

En Inter : Andesi

Dans votre établissement

ACCESSIBILITÉ

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

Contact référent handicap

Isabelle CARIAT

Tél. : 01 46 71 71 71

Courriel : i.cariat@andesi.asso.fr

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription jusqu'à la veille de l'ouverture de la formation.